

PROTOCOLE Covid-19 – Pôle Inter Consulaire CCI Dordogne - février 2021

Nous sommes très heureux de pouvoir vous accueillir pour les formations collectives ! Avec une nouvelle organisation sécurisée 😊

Les horaires Pôle Inter Consulaire : de 8h30 – 12h30 et de 13h30 – 17h30

- Mise à disposition de plusieurs stations d'hygiène à l'entrée et dans les couloirs d'accès aux salles de formation **distribuant du gel hydroalcoolique**.
- Un plan spécifique quotidien de **nettoyage des locaux** avec nettoyage des poignées de portes, des tables, chaises, tablettes.
- Aération des salles à chaque pause et au moment du nettoyage quotidien.
- La mise en place et le rappel des **gestes barrières, engagements signés par chaque visiteur/stagiaire sur le pôle** : lavage régulier des mains, distance d'au moins 1 m entre deux personnes et **port du masque* pour circuler dans le pôle et pendant toute la durée de la formation**.
- **Les salles sont configurées de façon à respecter la distanciation physique à raison de 4 m² minimum par personne présente.**
- **Les toilettes sont nombreuses et nettoyées, a minima 2 fois par jour (désinfection des poignées portes, robinetterie, cuvettes, abattants...)**. Des essuies mains papier sont à disposition.

Consignes

- L'accès du Pôle Inter consulaire est sous **contrôle des entrées** ; ne sont admis que les visiteurs ayant un RV ou les stagiaires inscrits aux sessions du jour. Les personnes passent automatiquement par l'accueil (entrée unique) où ils se mettront du gel hydro-alcoolique, signeront les engagements concernant le protocole du pôle.
 - Le responsable de la formation **vient chercher le(s) stagiaire(s)**, à l'accueil, dès que l'accueil l'aura informé.
 - Pour éviter tout va et vient dans le pôle inter consulaire, la consigne est de rester dans la salle qui sera affectée, sauf pour sortir à l'extérieur au moment des pauses.
 - **Chaque stagiaire doit venir avec son masque*, son stylo et son cahier ou feuille de papier.**
 - La **salle de formation sera aérée** à chaque pause, voire en permanence si les conditions météo le permettent. Les **portes peuvent être laissées entre ouvertes** pour faciliter la circulation d'air (légèrement pour respecter la confidentialité)
- Pour les formations continues :
- Merci de bien lire vos convocations. Vous y trouverez votre numéro de salle.
 - Merci également de respecter les horaires afin de vous installer et de vous connecter sans problème.
 - Merci de ne pas bouger les tables pour respecter la distanciation physique, préconfigurée dans la salle.
 - Merci d'adapter vos contenus pédagogiques que nous transférerons autant que possible par voie dématérialisée.
 - Les groupes inter et/ou intra ne dépasseront pas 11 personnes (10 participants + le formateur(trice)). La jauge maximum est calculée en fonction de la superficie de la salle.

Interdictions :

- Il n'est pas possible de déjeuner sur place. Une offre restauration à emporter à proximité du site est facilement accessible.

!!! La mise en œuvre de ces règles est la condition « sine qua non » à l'accueil de personnes extérieures.

Merci d'avance pour votre bienveillance envers tous et pour le respect des consignes.

**Rappel des règles de conformité concernant le masque :*

Le masque, chirurgical ou en tissu (catégorie 1), est obligatoire dans tous les lieux publics clos donc dans les salles de formation et pour circuler au sein du pôle Inter consulaire. Sont utilisables : les masques chirurgicaux jetables normalisés NF EN 14683 et les masques en tissu de catégorie 1 (UNS1), qui garantissent une filtration d'au moins 90% des particules de trois micromètres.